BARREAU de TOULOUSE

Séance solennelle d'ouverture de la conférence du Stage

17 Février 1989

DISCOURS
de M. le Bâtonnier PECH de LACLAUZE

Le Crime de Julien Sorel
par Maître François VINTROU
Prix Ebelot
Médaille d'Or

Eloge de M. le Bâtonnier Haon
par Maître Michel JOLLY
Prix Laumont-Peyronnet
Médaille d'Argent

Le Crime de Julien SOREL

Monsieur le Premier Président,

Monsieur le Procureur Général,

Monsieur le Bâtonnier,

Mesdames, Messieurs,

Mes Chers Confrères,

Julien Sorel, tu vas revivre aujourd'hui.

Sors du roman, quitte l'intemporel, pénètre dans cette salle, rentre dans le temps présent.

Présente-toi en homme, tout simplement. Un homme tel que nous l'imaginons.

Julien, approche-toi de moi, viens à mes côtés. Je sens ta présence, mais je ne te vois pas.

Peu importe ! Il est temps que je te défende.

Te défendre oui, encore et toujours !

Défendre Julien Sorel, c'est défendre un homme « coupable d'avoir attenté à la vie de la femme la plus digne de tous les respects », Madame de Rênal, la femme qu'il a pourtant toujours aimée.

Défendre Julien Sorel, c'est surtout défendre un homme condamné à mort, non pas pour avoir commis un crime, mais pour avoir bravé les gens en place, en leur montrant qu'il était un « paysan qui s'est révolté contre la bassesse de sa fortune ».

Défendre Julien, c'est enfin défendre un homme jeune qui ne s'est pas défendu.

Celui qui a dit à ses juges ces mots terribles : « J'ai tué, je mérite la mort ».

Je veux défendre cet homme qui ne méritait pas la mort.

Réhabilitons Julien Sorel.

Et Julien, c'est vous, c'est nous. C'est l'homme à la fois en lutte contre lui-même et contre ses semblables.

Défendre Julien, c'est nous défendre.

Réhabilitons Julien Sorel !

◇◇
◇

Julien a été condamné, non pour son crime, mais pour avoir voulu quitter sa condition et accéder à ce que « l'orgueil des gens riches appelle la Société », comme il le dit lui-même.

Julien a été condamné à mort pour ce motif, et ce motif seulement, et vous réprouvez cet arrêt politique, et vous avez raison.

Mais attention, vous ne contestez pourtant pas, je le crois, l'idée, le principe même de la condamnation à mort de Julien.

Vous n'osez le dire, mais vous avez toujours voulu sa mort ; elle ne vous dérange pas.

Et vous avez cru trouver un juste motif pour tout à la fois justifier votre crime et sanctionner celui de Julien : Julien serait un ambitieux hypocrite et cynique, un arriviste médiocre et son crime serait une froide vengeance contre celle qui aurait anéanti sa réussite.

Méprise méprisable ! Erreur impardonnable !

La nature de Julien n'est pas celle que vous croyez.

Non, je ne défends pas un Rastignac, croyez moi, je défends son contraire.

Et la véritable nature de Julien, c'est celle qui éclatera au moment même du crime : une nature tendre et sincère.

◇◇
◇

C'est toi Julien, qui as attenté à la vie de Madame de Rênal... Tu l'as seulement blessée.

Mais tu n'as pas accompli ton crime tout seul.

C'est une France haïssable qui t'a guidé sur le chemin du crime.

Le crime fut à ta portée parce que cette France l'a fait germer.

La France de la Restauration, une France où les nobles passions et les grandes actions sont étouffées ; une France immobile et égoïste.

Julien vit dans cette société là, étranglé en son âme et conscience.

S'il veut quitter sa condition modeste, c'est parce qu'il est méprisé et humilié : il doit réussir.

Or, la réussite, pour lui, c'est avant tout un destin exceptionnel sous le signe de la grandeur de l'action et de la générosité de la passion.

Mais l'horreur du mépris des autres et de l'humiliation le détermine à amorcer une réussite sociale à laquelle il n'aspire pas au plus profond de lui-même.

Et pour cela, Julien, tu dois porter un masque, un masque qui cache ta vraie nature : le masque de l'hypocrite arriviste.

Et tu vas réussir et parvenir dans les plus hautes sphères de la Société.

Fini le petit paysan humilié et méprisé !

Avec ce masque des riches notables, tu joues ce que tu n'es pas.

Tu as trompé les autres au risque de te tromper.

Tu as perdu ton visage au risque de te perdre.

Non, le vrai Julien n'est pas un vulgaire arriviste.

Non, son crime ne sera pas celui d'une cynique ambition.

Julien, tu as connu deux femmes : Mathilde de la Mole et Madame de Rênal.

Mathilde ne fut qu'un amour de tête.

Madame de Rênal fut un amour de cœur.

Tu aimais Madame de Rênal, mais tu as toujours cru qu'elle ne t'aimait pas en raison de tes origines.

Alors, tu as conçu la réussite sociale, mais simplement comme l'instrument de ta passion au service de ton engagement amoureux.

Or Julien joue trop bien, malgré lui, son rôle.

Madame de Rênal finit par croire que sa véritable nature est celle d'un parvenu et d'un lâche.

Elle écrira une lettre atroce destinée à être connue de tous ceux qui ont contribué à l'ascension de Julien : un témoignage accablant qui le dénonce comme un méprisable arriviste.

Alors vient le moment où le masque tombe, où la lutte hypocrite cesse, et où Julien doit montrer son vrai visage.

C'est le moment où Julien atteint sa dimension tragique.

Il quitte Paris, arrive dans le petit village de Verrières, entre dans l'église et tire deux coups de feu sur Madame de Rênal au moment même de l'élévation.

Et ce fut tout. Voilà les faits. Voilà le crime.

Ce crime dont je n'ai pas peur : crime non de perfide ambition, mais de révolte et de passion.

Est-ce un acte prémédité ?

Non, Julien, tu es foudroyé.

La lettre de Madame de Rênal anéantit certes tes chances de réussite, mais cette réussite t'importe peu.

Cette lettre t'enlève surtout tout espoir d'être aimé de Madame de Rênal.

Tout s'effondre... Ta recherche du bonheur était illusoire.

Quelle terrible obsession d'amour saisit, domine, écrase Julien !

Le temps pour lui n'existe plus.

L'espace, son environnement, ceux qui l'entourent le laissent indifférent, il ne les distingue plus.

Foudroyé, puis aveuglé, il est enfin plongé dans un état second.

Il ne pense plus, il ne raisonne plus, il obéit à son impulsion.

Il devient un AUTRE, et c'est cet AUTRE qui quitte Paris, rejoint Verrières, achète deux pistolets.

Julien ne se réveillera qu'au moment même de l'accomplissement de son crime.

Non, son crime n'a pas été prémédité.

Nous cernons à présent le crime.

Mais ne cachons pas cette étrange vérité : Julien redevient conscient lorsqu'il tire deux coups de feu sur Madame de Rênal.

Et personne ne pourra lui reprocher cette lucidité soudaine au moment le plus tragique.

En tirant consciemment sur Madame de Rênal, Julien a achevé de se définir comme un héros : il demeure lucidement fidèle, au moment le plus difficile, à l'idée qu'il s'est formée de son devoir, le devoir d'être aimé, ce devoir de la passion et de la révolte.

Crime de passion et de révolte ?

Oui, son crime est un acte d'amour et cet acte d'amour s'accomplit dans une église, dans ce lieu fatal où l'amour « se consacre » et au moment même de l'élévation, où le plus grand sacrifice d'amour se célèbre.

Julien se voue et voue Madame de Rênal à l'amour et à la mort.

Par le crime, Julien se sauve à jamais de l'ambition et exprime à cœur ouvert la violence de son amour, cette violence qui veut tout emporter, cette violence qui se déchaîne et qui tente une dernière fois de conquérir le cœur de Madame de Rênal.

Le projet de Julien n'est point le meurtre mais l'amour ; même si cet amour se manifeste par le crime.

Crime, je te hais ! parce que si tu exprimes parfois des sentiments nobles, ton expression atroce nous les fait oublier.

Mais je ne veux pas que l'on oublie tout l'amour de Julien contenu dans son geste.

Julien redevient enfin lui-même : sincère, passionné et tendre.

Et c'est là, Julien, ton tragique destin : baillonné, étouffé dans cette société pourrissante de la Restauration, cette société d'hypocrites contraintes et conventions.

Ce n'est que par le crime que tu as pu trouver la libre expression de l'énergie de la vie et de l'ardeur de la passion.

Ton crime, Julien, est aussi en effet un acte de rejet.

Par lui, tu refuses la réussite qui t'attendait.

Tu la refuses parce qu'elle était méprisable.

Tu la refuses surtout parce que tu ne veux pas te mépriser.

Ce crime est en même temps la manifestation spontanée de la révolte que tu portais en toi contre ceux qui t'ont rejeté de l'Aristocratie Bourgeoise de ton temps.

Dans sa lettre accablante, M^me^ de Rênal exprime, malgré elle, l'opinion de cette caste barbare qui le rejette sans appel.

Julien sait que personne n'a voulu qu'il quitte sa condition.

Julien sait qu'il n'a jamais réellement quitté sa condition.

Il fut un petit-fils de paysan méprisé.

Il crut qu'il pourrait chasser ce mépris.

Mais ce mépris, le mépris des riches, le refoulera toujours et encore dans la classe de ceux qui sont et resteront les descendants des esclaves. Tu seras toujours un garçon du peuple.

Et les Monarchies, Empires et Républiques n'existeront et ne se succèderont que pour mieux asseoir ta condition misérable.

Non Julien, tu n'es l'homme d'aucun parti, tu seras toujours seul.

Ce qui devenait alors la valeur commune des Nobles et des Bourgeois,

Ce qui deviendra quelques années plus tard l'intérêt inavoué de la Démocratie : l'argent,

Toi, Julien, tu le méprises.

Oui, tu es le porteur solitaire de cette authentique Noblesse, celle de la pureté de l'âme et de l'énergie du cœur.

Le crime de Julien c'est aussi et encore une révolte contre l'ennui et la médiocrité.

La Restauration, c'est l'ennui.

La Société Française, c'est l'ennui.

Julien est toujours en lutte contre l'ennui.

Cet ennui est le signe des âmes vulgaires, des régimes médiocres et des siècles insignifiants.

Ta lutte, Julien, t'a conduit au crime, et ce crime voulait combattre l'ennui.

La nature de l'homme doit vivre dans l'action et la passion.

Ton crime, Julien, fut une énergie intense qui traduisait la force de tes passions et la sincérité de ta révolte.

Voilà pour le crime.

Alors, pour quelle raison Julien a-t-il plaidé coupable et n'a-t-il point cherché à se défendre devant le Tribunal des Hommes ?

« J'ai mérité la mort, Messieurs les Jurés », a-t-il dit.

En plaidant coupable, Julien a nié le Droit, le pouvoir de ses juges et la valeur de toute condamnation éventuelle.

Il a montré à ses juges que leur jugement n'aurait aucune valeur à ses yeux, parce que ce jugement, celui de la Société, serait conforme à des règles édictées par un ordre social.

Or, tout ordre social n'est que mensonge et injustices.

Julien est un ennemi des lois parce que ces lois sont dirigées contre lui et contre tous ceux qui ont voulu quitter leur condition.

Il faut le dire, ces lois ne sont pas l'expression d'un Droit véritable.

Le Droit de ton époque, Julien, n'est rien d'autre qu'une interdiction exprimée par la Loi et la Loi de ton siècle n'est que la règle imposée par les plus riches ou le parti du plus fort.

Et tu exprimeras à l'heure de la mort cette sinistre vérité : « Il n'y a point de droit naturel, il n'y a de naturel que la force du lion... ».

Voilà, la société unit des masques, ou des corps, jamais des âmes, toujours des intérêts.

La société et ses lois ne génèrent que la force ou l'argent.

Ainsi, était-il vain de le condamner car ce fut au nom d'une morale qu'il ne reconnaissait pas.

Pour cette même raison, il serait encore absurde de le condamner aujourd'hui.

◇◇
◇

Voilà notre Julien, un homme déjà jugé, déjà condamné, un homme déjà mort.

Mort parce qu'il revendiquera cette mort devant ses juges.

Il ne recherchera, en fait, qu'une seule distinction : la condamnation à mort, distinction que personne ne sollicite parce qu'elle inspire l'horreur et la peur.

Qui, Julien, tes souhaits de mort attestent aux yeux des hommes que tu étais digne de vivre.

Voici ce que dira Madame de Rênal :

« Je sens pour toi ce que je devrais sentir uniquement pour Dieu : un mélange de respect, d'amour, d'obéissance ».

Horrifiée à l'heure de la mort de Julien car « sa tête n'avait jamais été aussi poétique qu'au moment où elle allait tomber »,

Désespérée après la mort de Julien,

cette femme mourra...

N'oublions pas, alors, qu'elle ne mourra pas parce que Julien l'aura tuée, mais parce qu'on aura tué Julien.

◇◇
◇

Mais il faut aller plus loin : la tragique aventure de Julien est une leçon de bonheur : Julien trouve au terme de sa vie le bonheur.

Ne nous permettra-t-il pas de découvrir le nôtre ?

Reclus dans sa prison, enfin libéré de ses contraintes sociales, Julien s'aperçoit que le bonheur était à sa portée. La réussite sociale était inutile. Le bonheur est là où se trouve cette femme qui l'a toujours aimé.

C'est dans sa « prison heureuse » que Julien renaît à la vraie vie.

Coupable Julien ? Oui, coupable d'une erreur de jugement. Il s'était trompé sur le sens profond de son bonheur : il ne pourra jouir de la vie que lorsqu'il en saura le terme tout proche.

Histoire d'une réussite sociale ? Non ! Mais celle d'une réussite par le bonheur.

Devait-on le condamner ? Peut-on le condamner encore aujourd'hui ?

Non, et vous le savez, et nous le savons tous !

Mais au moment de te quitter, Julien, je te dois la vérité.

Tu vas retrouver les pages de ton roman et tu redeviendras « un être de papier » prisonnier des mots.

Car Julien, tu n'es qu'un mot, un mot qui fait naître d'autres mots, d'autres mots qui te donnent la vie, mais qui te manipulent.

Ces mots et les paragraphes de ton roman décident de ta destinée.

Tu n'es rien, rien qu'un mot qui se veut être un prénom, une identité, un personnage, mais quel personnage !

Un personnage romanesque qui doit supporter l'arbitraire de l'imagination de celui qui t'a conçu.

Et le véritable acteur du crime, est-ce toi Julien ?

Non, c'est l'auteur...

Mais celui qui fut condamné à mort pour avoir commis ce crime, est-ce l'auteur ?

Non, ce fut toi, Julien !

Condamné à la place d'un autre, à la place de l'auteur de ton destin : Stendhal, lui qui sans risque t'a fait encourir tous les risques de ce destin à la fois tragique, héroïque et heureux.

Sache, Julien, que ton sort ne dépendait en aucun cas d'un jeu de hasard, du rouge ou du noir.

Non, Julien, sache que la fatalité de ta mort était écrite sur un morceau de journal, au commencement de ton histoire.

Tu as pris ce journal où était annoncée l'exécution d'un certain Louis Jenrel, ton anagramme.

Et tu n'as pas compris dans ce signe prémonitoire, que ton destin était la mort sur l'échafaud.

Et tu ne l'as pas compris parce que l'auteur ne l'a pas voulu.

Alors, tu ne peux être responsable de ton crime, ni de ta mort.

Mais que l'on me permette de te laisser toute la responsabilité de ton bonheur vécu au terme de ton existence, parce que tu le mérites.

Et tu mérites ce bonheur parce que tu l'as partagé avec tant d'hommes et de femmes qui t'ont aimé.

Lorsque je te défends, Julien, ce n'est pas seulement toi même que je défends, c'est encore l'imagination créatrice de Stendhal.

Et te défendre, c'est aussi défendre un homme et n'importe lequel qui pourrait te ressembler, un criminel bien vivant dont on oublierait le crime parce qu'il te ressemblerait.

Oserait-on alors dévoiler à nos juges une certaine beauté du crime ?

Oserait-on penser que ces nouveaux « Julien Sorel » pourraient ne pas être condamnés ?

Va Julien, retourne dans ton roman.